



BPJEPS

spécialité «éducateur sportif» mention «activités équestres»

Au 01.09.2023 le numéro RNCP est le 28573

Présentation générale

- Diplôme de niveau 4
- Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier d'enseignant d'activités équestres dont le but est d'assurer toutes les prestations situées dans les champs éducatifs, sportifs et de loisir, en utilisant des équidés, auprès de la clientèle des structures équestres.
- Formation en modules (cf.page 2)
- Evaluation certificatives sous forme d'épreuves écrites, orales, pratiques (4 unités capitalisables)
- Conditions d'admission :
 - Avoir l'attestation de formation aux 1er secours (PSC 1)
 - Avoir l'attestation de réussite aux exigences techniques préalables (TEP) ou CEP 3 (Capacités Equestres Professionnelles de référence)
 - Satisfaire aux tests de sélections organisées par le CFPPA



Poursuite d'études

- DEJEPS (DE de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, spécialité Perfectionnement sportif)
- DESJEPS (DE Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sport, spécialité Performance sportive)
- BEESS2 (Brevet d'Etat d'éducateur sportif de 2ème degré)
- Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
- Licence professionnelle (management et gestion des entreprises de la filière cheval / commercialisation des produits équins)



Insertion professionnelle

- Mention « Equitation- Tourisme Equestre : Moniteur d'équitation
- Mention « Attelage : Moniteur d'attelage



Établissements proposant cette formation

- Lycée - CFA - Contamine-sur-Arve (74) - Contamine-sur-Arve • 04 50 03 62 01
- Lycée - CFA George Sand (43) - Yssingeaux • 04 71 65 70 69

- Scolaire
- Apprentissage
- Formation continue





Programme de formation



Unités capitalisables (UC.)

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation.
- Conduire un projet d'animation.
- Evaluer un projet d'animation.

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.

UC4 : Mobiliser les techniques des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option

- 4A Option « INITIATION PONEY, CHEVAL »
- 4B Option « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE »
- 4C Option « EQUITATION D'EXTERIEUR »

Modules de formation

- o Communication
- o Animation et pédagogie
- o Projet d'animation
- o La structure et son environnement
- o Sécurité
- o Connaissance du cheval
- o Pratique équestre
- o UC d'adaptation

Durée du parcours

o Parcours en 1 an (1 540 heures) : Réservé aux élèves ayant un niveau technique équestre élevé ou titulaire de la CEP 3 (passée en Rhône Alpes)
+ Expérience en enseignement :

- 1 022h de formation en alternance : 693h formation en centre + 329 h formation tutorées en entreprise

- 518h en pratique professionnelle en entreprise

o Parcours en 2 ans (3 234 heures) :

- 1 134h de formation en alternance : 805h formation en centre + 329h formation tutorées en entreprise

o 2 100h en pratique professionnelle en entreprise

